n°54

La France Mutualiste

L'alliée de votre avenir

Décembre 2016 – 0,30 €

P.12

Dossier

Donner du sens aux fêtes de fin d'année

Page 6

S'engager comme délégué(e) à La France Mutualiste

P.04

Evénénement

→ Prix Grand Témoin 2016

P.08

Actu contrats

→ RMC : augmentation de capacité de versement

P.16

Cap sur...

→ Illkirch, entre tradition alsacienne et ouverture sur le monde

À vos côtés

Donner à ses petits-enfants

Aider ses proches financièrement, et notamment ses petits-enfants, est un acte de solidarité familiale. Présent d'usage, donation, testament… il existe différentes façons de donner un coup de pouce financier, selon sa situation et son patrimoine. L'assurance-vie représente quant à elle une excellente solution pour optimiser la transmission au sein de la famille. Du vivant des grands-parents, un contrat d'assurance-vie peut être souscrit directement au nom des petits-enfants, même mineurs, auquel cas ce sont les parents qui signent les documents nécessaires, évitant tout conflit au moment de la succession. Associé à un pacte adjoint, il permet de s'assurer de l'usage qui sera fait de l'épargne (âge de disposition de l'épargne, gestion du contrat, clause de retour conventionnel…).
La fiscalité de l'assurance-vie est aussi particulièrement favorable aux transmissions différées avec « saut » de générations. Les petits-enfants sont alors désignés dans la clause bénéficiaire. Il est ainsi possible de transmettre jusqu'à 152 500€ à chacun sans droits à payer (voir conditions dans notre Fiche conseil). Autant d'éléments à étudier avec son conseiller de La France Mutualiste.

NOS CONSEILS D'EXPERT DANS LA GESTION DE PATRIMOINE

1 ➜ Bien choisir les bénéficiaires
2 ➜ Disposer de son épargne
3 ➜ Transmettre dans les meilleures conditions
4 ➜ Savoir gérer un contrat multisupport
5 ➜ Donner à ses petits-enfants
6 ➜ Percevoir des revenus réguliers
7 ➜ Protéger son conjoint
8 ➜ Assurance-vie : les acteurs du contrat
9 ➜ L'assurance-vie au service des personnes handicapées
10 ➜ Faire évoluer son contrat monosupport

Fiches conseil disponibles dans votre agence ou sur le site **www.lafrancemutualiste.fr/** vos-besoins

© iStockphoto

Un enfant mineur peut détenir un contrat d'assurance-vie

L'assurance-vie est un produit d'épargne à long terme. Il peut être judicieux d'ouvrir un contrat à un enfant, même mineur, afin de lui constituer, au fil de l'eau, un capital de départ qui lui sera utile, devenu majeur, pour réaliser un projet personnel ou professionnel.

Généralement ce sont les parents ou grands-parents qui sont à l'origine de sa souscription, notamment pour lui constituer un capital sur le long terme. En profitant la plupart du temps des abattements en vigueur sur les donations.

La procédure à suivre
S'il est admis que des sommes raisonnables données à l'occasion d'un évènement (anniversaire, étrennes, obtention de diplômes…) puissent être considérées comme des « présents d'usage » non déclarables, dès que les fonds investis deviennent conséquents, il est conseillé de réaliser une donation, pour profiter des abattements disponibles et éviter une requalification fiscale… Pour rappel, le montant de don exonéré au bénéfice d'un petit-enfant est égal à 31 865 € (par grand-parent). Par ailleurs, il est possible de « doubler la mise » si le donateur a moins de 80 ans et le donataire (celui qui reçoit), plus de 18 ans. Ces abattements peuvent être utilisés tous les 15 ans.
Mais attention ! Même si ce sont les grands-parents qui versent les fonds, ce sont les représentants légaux qui doivent valider la souscription. La signature des deux parents est nécessaire (quand la représentation légale est conjointe).

Une diversification nécessaire
Comme il s'agit d'un placement à long terme, voire à très long terme si l'enfant est très jeune, il est donc indispensable d'avoir plusieurs options d'investissement pour offrir une bonne diversification. Par ailleurs, il faut veiller à la répartition des capitaux investis. Entre le fonds en euros sécurisé, mais dont le rendement est en baisse constante depuis près de 20 ans, et des unités de compte, parfois à fort potentiel, mais affichant un risque de perte en capital, il faut savoir comment investir, et ne pas hésiter à demander conseil auprès d'un spécialiste.

Sécuriser la bonne gestion du contrat
Au-delà de la simple signature du contrat, il est important de poser quelques "règles de vie et de gestion". C'est dans ce cadre qu'il est souvent conseillé de rédiger un "pacte adjoint".
La donation avec pacte adjoint est une solution parfaite et très efficace pour les grands-parents qui souhaitent réaliser une donation à leurs petits-enfants mineurs tout en gardant l'œil sur l'utilisation des fonds. Le pacte adjoint, pouvant être réalisé sous seing privé, permet d'organiser l'administration des fonds issus de la donation. On peut également définir les conditions d'utilisation des fonds par le mineur en bloquant les retraits jusqu'à, au plus tard ses 25 ans, grâce à la clause d'inaliénabilité temporaire. Ceci peut permettre notamment de limiter les risques de dilapidation des fonds.

lafinancepourtous
INSTITUT POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DU PUBLIC

Pour vous accompagner dans vos démarches d'épargnant, l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) vous propose, chaque trimestre, un article sur un sujet de finance personnelle.

Yvan GLASEL
Président du conseil d'administration

Renforçons l'esprit mutualiste

N'oublions pas que c'est la culture du « bouche-à-oreille » qui, depuis l'origine, a façonné notre mutuelle de caractère affinitaire. »

En décembre, il est habituel d'esquisser un bilan de l'année écoulée.

Le patrimoine de La France Mutualiste a conservé sa valeur et les plus-values latentes se sont maintenues. Elles constituent une « cagnotte », notamment pour rémunérer les contrats dans l'avenir, si nécessaire.
Les taux d'intérêt des obligations émises en 2016 ont été plus faibles que les pronostics les plus pessimistes.
Nos ensembles immobiliers, concentrés dans Paris, ont gardé leur valeur et l'ont peut-être même améliorée.
Notre portefeuille d'actions, après le Brexit et après l'élection de Trump, présente une valeur de marché supérieure à sa valeur d'acquisition.

Cette situation est le résultat d'une politique adaptée aux circonstances permettant d'attendre, en situation sécurisée, des jours meilleurs.
Actuellement, des frémissements à la hausse des taux d'intérêt et même des signes annonciateurs d'augmentation apparaissent, mais la météo financière n'est pas une science exacte et nos actifs sont susceptibles d'évoluer de manière différenciée en 2017.

Cela m'amène à évoquer la conduite des affaires, qu'elles soient économiques ou politiques. On peut observer qu'à partir de situations analogues, c'est la gouvernance qui fait la différence en matière de résultats.
Le secteur de l'assurance est entré depuis le début de l'année 2016 sous le régime dit Solvabilité 2 dont l'innovation la plus emblématique est celle des « quatre yeux » qui correspond à la désignation par le Conseil d'Administration de deux dirigeants effectifs. Ce dispositif a pour objet le contrôle des risques encourus par les entreprises d'assurance elles-mêmes.
La France Mutualiste s'est mise en ordre de marche dans le domaine assurantiel et elle continuera, en outre, de soutenir et d'animer une vie mutualiste conviviale, expression de son ADN historique. N'oublions pas que c'est la culture du « bouche-à-oreille » qui, depuis l'origine, a façonné notre mutuelle de caractère affinitaire.

2017 sera donc une année de renouveau pour les activités et une année de continuité en ce qui concerne la conception amicale et familiale du dialogue de proximité que nous entretenons avec vous, Chers Adhérents.

Le réseau de distribution sera modernisé pour permettre aux conseillers mutualistes de s'adapter aux évolutions et de mieux répondre à vos attentes.
La gamme des produits qui vous sera proposée sera enrichie, notamment en unités de compte, pour vous permettre d'accéder à des marchés financiers diversifiés.
Le règlement de la Retraite Mutualiste du Combattant (RMC) sera adapté, dans la mesure du possible, pour en rendre l'accès plus aisé aux jeunes générations d'Opex.

Force est d'admettre que nous vivons dans un environnement qui comporte beaucoup d'incertitudes. Des bouleversements dans les rapports de force géopolitiques apparaissent, susceptibles d'amorcer une "démondialisation". Il faudra s'adapter.

Quoi qu'il en soit et de tout cœur, je forme des vœux d'heureuse année nouvelle pour vous, pour vos familles, dans une France sur le chemin de la prospérité en 2017.

Yvan GLASEL

14ème Prix Grand Témoin

Le 24 novembre dernier s'est tenue, à l'Hôtel de Lassay à Paris, la 14ème cérémonie de remise du prix littéraire de La France Mutualiste, avec une tonalité très particulière…

C'est l'une des cérémonies les plus émouvantes, depuis la création du Prix Grand Témoin en 2003, à laquelle ont assisté les 300 invités de La France Mutualiste.
Réunis dans les prestigieux salons de la résidence du président de l'Assemblée nationale, ils ont vécu des moments intenses liés sans doute au choix du thème brûlant d'actualité : **« La défense des démocraties face aux nouvelles formes de menaces ».**

Intérêt d'abord, lorsque le président de La France Mutualiste, **Yvan Glasel,** prononce un discours particulièrement engagé.

Silence protocolaire ensuite à l'arrivée de l'hôte du jour, **Claude Bartolone,** président de l'Assemblée nationale qui remonte l'immense salon accompagné d'un autre invité de marque, le ministre de la Défense **Jean-Yves Le Drian.**
La France Mutualiste offrira à chacun des invités son dernier livre, dédicacé : « Qui est l'ennemi ? », dont l'intégralité des droits est reversée à l'association Solidarité Défense.

Emotion au moment du discours de **Pierre Servent,** Lauréat du Prix du Grand Jury : « *J'ai écrit mon livre avant les attentats du 13 novembre. Je savais malheureusement que notre pays était menacé…* ».

Emotion encore lorsque le lauréat du Prix du Jury Junior, **Kamal Redouani,** dédie son livre à Oussama, un Libyen de 22 ans engagé dans les combats dont il était devenu l'ami et qu'il devait revoir 2 jours après la réception de ce prix : on lui avait appris sa mort la veille…

Emotion enfin lorsque **Pascal Bourgaux,** lauréate du Prix de la Fondation d'Entreprise La France Mutualiste qui, après avoir dédié son livre aux guerrières kurdes, rend hommage à sa grand-mère décédée la semaine précédente. Elle lui avait appris : « *Face à l'ennemi, on ne baisse jamais les armes* ».

« *Ce Prix Grand Témoin n'est pas un événement mondain mais un événement citoyen* » a rappelé le président Yvan Glasel devant les nombreuses personnalités présentes.

En lire plus : www.lafrancemutualiste.fr

1 Yvan Glasel avec le Jury Junior, **2** Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense - Claude Bartolone, président de l'Assemblée Nationale, **3** Yvan Glasel, président de La France Mutualiste, **4** Gonzague Saint Bris, membre du Jury **5** Jean-Claude Narcy, membre du Jury, **6** Roger Autié, président de la Fondation d'Entreprise La France Mutualiste, avec Pascale Bourgaux, **7** Lauréats : Kamal Redouani, Pierre Servent, Pascale Bourgaux, **8** Roger Burlett administrateur, et Michel Cheminal, administrateur et président du comité de rédaction du magazine, **9** Général Puga, **10** Eric Baudraus et Michel Robert, administrateurs, **11** Une partie du grand Jury : Mme Taithe, professeur, avec la présidente du Jury Junior, Général Puga, Yvan Glasel, l'écrivain Irène Frain, Claude Tarall (Carac), Général Irastorza, **12** Discours émouvant Kamal Redouani, **13** Yves Durin et Michel Georgel, administrateurs, **14** Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense.

Pierre Servent
Extension du domaine de la GUERRE
APRÈS LES ATTENTATS, COMMENT AFFRONTER L'AVENIR
INSIDE DAECH
MOI, VIYAN, COMBATTANTE CONTRE DAECH
Elles sont notre dernier rempart
14e Grand Témoin
Prix Grand Témoin de la France Mutualiste
Hôtel de Lassay
Jeudi 24 novembre 2016
ASSEMBLÉE NATIONALE
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14

Et si vous deveniez délégué de votre région à La France Mutualiste ?

Entre le 15 février et le 15 avril 2017, La France Mutualiste procèdera au renouvellement de ses 137 délégués, répartis dans 52 sections de vote. Présentez votre candidature !

Devenir délégué, c'est une manière concrète de s'investir dans la vie mutualiste, de défendre ses intérêts, ceux des autres adhérents et de participer au développement de la mutuelle.

Porte-parole des adhérents

Le délégué est avant tout le porte-parole des adhérents de sa section de vote régionale (ex délégation) auprès des organes de décision de la mutuelle. Pour cela, il participe à l'assemblée générale qui se tient annuellement, au cours de laquelle les décisions importantes sont prises.

Par ailleurs, il participe à la vie du comité mutualiste local, trois à quatre réunions par an, et aux éventuelles réunions d'information. Il peut également être force de proposition en matière d'action sociale et de mécénat. Enfin, le délégué représente La France Mutualiste auprès des autorités civiles et militaires, participant à ce titre, s'il le souhaite, aux événements de sa région : inaugurations, partenariats, cérémonies diverses…

Un mandat bénévole de 3 ans renouvelable

Un délégué est bénévole. Pour être éligible à la fonction de délégué, il faut être adhérent, âgé d'au moins 18 ans révolus, être rattaché à sa section de vote au 31 décembre de l'année 2016, ne pas être salarié de La France Mutualiste, et n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation telle qu'énumérée à l'article L.114-21 du Code de la mutualité. Chaque section de vote élit un délégué pour 2000 membres participants (et fraction de 2000 au-delà) au 31 décembre de l'année 2016. L'élection sera organisée entre le 15 février et le 15 avril 2017.

Les adhérents voteront par correspondance pour élire le ou les délégués de leur section de vote, la régularité des opérations étant assurée par une commission composée d'administrateurs de La France Mutualiste. Les délégués seront élus pour un mandat de 3 ans renouvelable.

Présenter sa candidature pour devenir délégué

Si vous êtes éligible (voir paragraphe ci-contre « un mandat bénévole de 3 ans renouvelable »), voici comment procéder :

CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre de motivation
- Une copie couleur recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Une photo d'identité récente en couleur
- Un curriculum vitae précisant notamment :
  - Nom et Prénoms
  - Adresse complète et téléphone
  - Adresse mail
  - Date de naissance
  - Délégation (section de vote) de La France Mutualiste à laquelle vous êtes rattaché
  - Numéro d'adhérent
  - Mandats électifs éventuellement exercés au sein de la mutuelle
  - Expérience professionnelle et associative.

ENVOYER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Votre dossier complet doit être envoyé par lettre recommandée avec avis de réception au plus tard le mercredi 18 janvier 2017, à l'adresse suivante :

La France Mutualiste DIVM / ELECTION
44 avenue de Villiers
75854 Paris cedex 17

Toute candidature envoyée à une autre adresse, et/ou à une autre dénomination, reçue après la date limite, et /ou ne comportant pas les mentions visées ci-dessus ne sera pas prise en compte.

Les candidatures seront validées par la Commission électorale. Elles seront ensuite enregistrées par la Direction des instances et de la vie mutualiste (DIVM) sous le contrôle et la responsabilité du Président de la Commission électorale.

Vous serez averti personnellement de votre élection dans le courant du mois d'avril.

René Peter, un délégué devenu administrateur le 8 septembre

Délégué de La France Mutualiste pour la Haute-Garonne depuis 2011, René Peter a été désigné par le conseil d'administration, le 8 septembre dernier, pour remplacer Jean Boulenc (délégation interdépartementale de Lyon), démissionnaire. Officier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, le général René Peter travaille depuis 2009 auprès de Dominique Bussereau, ancien ministre des transports, comme conseiller en charge des grands projets du département de Charente-Maritime.

Les femmes encore peu représentées parmi les délégués

Elles viennent de toute la France et ont toutes des parcours différents. Un jour, elles ont accepté de s'engager bénévolement pour La France Mutualiste, ne le regrettent pas et aimeraient que d'autres les rejoignent !

7%
de femmes sur 137 délégués.

33,7%
des adhérents de La France Mutualiste sont des femmes.

54%
des femmes considèrent que l'assurance-vie représente une bonne solution pour la retraite, contre 50% des hommes. (Source : Cercle de l'épargne)

Christiane Bouhaben (Toulouse)

Première femme déléguée à être administrateur

« Etre déléguée, c'est tellement important pour définir et orienter la stratégie de la mutuelle ! Un plus grand nombre de femmes pourrait équilibrer les prises de décision et ouvrir davantage la gouvernance aux détenteurs de produits d'épargne ».

Christiane Bouhaben est devenue adhérente à La France Mutualiste en 1997. Au titre d'orpheline de guerre, elle a pu souscrire une RMC et bénéficier de ses avantages. Elle s'implique dès lors dans l'organisation de la mutuelle et soutient le président de sa région, tout en menant son activité professionnelle au sein de l'armée. Devenue déléguée en 2002, elle se dévoue entièrement au rayonnement de la mutuelle notamment dans la communauté militaire ainsi que dans les associations patriotiques. Elue administrateur en 2010, seule femme du conseil, elle forme le vœu que l'année prochaine plusieurs femmes déléguées viennent renforcer l'équipe dirigeante.

Patricia Weber (Limoges)

Seule femme déléguée présidente de comité mutualiste

« Inutile d'attendre la retraite pour faire du bénévolat ! Avoir un pied dans le monde du travail favorise un autre regard, un certain dynamisme aussi. Je suis heureuse d'apporter mon sens de l'organisation et surtout du contact. Etre une femme est un atout. ».

C'est la relation humaine qui guide Patricia Weber. D'ailleurs, elle travaille à une fonction de ressources humaines (et budget) à l'Insee de sa région, après une carrière militaire qui l'a amenée notamment à combattre en ex-Yougoslavie. Devenue adhérente à La France Mutualiste il y a 8 ans, par le biais des OPEX, elle est contactée 2 ans plus tard par son conseiller mutualiste qui lui propose de devenir bénévole. Elle s'engage alors, puis devient trésorière. En 2014, elle est élue présidente, une fonction qui lui permet de tisser et entretenir des liens avec le monde civique et militaire, toujours en tandem avec le conseiller mutualiste.

Madeleine Lyonnet et Karine Donate (Clermont-Ferrand)

La secrétaire de direction et la militaire

« Nous sommes la seule région où la parité est respectée puisque nous sommes quatre au comité mutualiste et l'équipe fonctionne vraiment très bien ».

L'une est à la retraite, l'autre a 40 ans. Madeleine a exercé une carrière dans l'automobile avant d'être recrutée par une mutuelle qui a fusionné plus tard avec La France Mutualiste. Karine est personnel civil de la Défense après avoir été militaire, son rêve de petite fille, projetée notamment au Kosovo et en Macédoine. L'une aime le contact avec les adhérents, l'autre veut agir et servir. Le président du comité mutualiste de la région les a réunies : Madeleine a été élue déléguée en 2010 et Karine en 2013. Elles se complètent parfaitement : l'une apporte sa connaissance des produits d'épargne et de la mutuelle, l'autre ses relations avec le monde de la Défense… dans un humour partagé !

Colette Paul (Pau) - Salariée de La France Mutualiste, puis déléguée

« Il faut qu'il y ait plus de personnes investies dans les comités régionaux car cela apporte beaucoup, et notamment de femmes déléguées parce qu'il y a de plus en plus de femmes parmi nos adhérents. »

Retrouver l'interview que nous avions faite de Colette Paul dans le numéro 50, de décembre 2015.

Marie-Claude Doron-Clauzel (St-Etienne)

Du tableau noir à l'assurance-vie

« Je peux mettre mes compétences de gestion au service du comité mutualiste de la région, représenter les adhérents dans la gouvernance de la mutuelle et, comme femme, apporter un autre regard ».

Ancienne prof de math, Marie-Claude reçoit un jour la publicité d'une mutuelle santé proposant des placements de fonds pour la constitution d'une RMC. Elle peut y prétendre au titre de « reconnaissance de la nation » accordé après le décès de son père alors qu'elle avait 11 ans. Après une petite étude de marché, la nouvelle retraitée retient La France Mutualiste pour ses conditions avantageuses. Au fil des rendez-vous avec les conseillers mutualistes et les bénévoles, des liens se tissent et le président l'invite à rentrer au comité. En 2011, elle est élue déléguée pour représenter les adhérents et porte dès lors un vif intérêt à la gouvernance de la mutuelle, au code de la mutualité et aux instances de contrôles des milieux économiques et financiers.

Monique Dumet (Golbey)

Donner du sens à son veuvage

« Je n'y connaissais rien. Il a fallu que j'apprenne, mais ça me plaît et surtout c'est une grande famille qui m'a beaucoup aidée ».

Son mari était ancien combattant d'Afrique du Nord, alors ils n'ont pas hésité lorsque leur ami Roger Burlett est venu leur présenter l'offre RMC de La France Mutualiste dans le petit supermarché qu'ils ont bâti et qu'ils gèrent ensemble. Ils souscrivent ensuite pour leurs deux enfants et leurs 5 petits-enfants. En 2004, à la retraite désormais, Monique perd son mari. Courageuse, elle ne se laisse pas aller et veut faire du bénévolat. Naturellement elle se tourne vers les membres de La France Mutualiste qui l'accueillent et la forment. Elle est élue déléguée en 2014. Aujourd'hui, elle aimerait que des plus jeunes prennent le relais.

La France Mutualiste intègre le 1er groupement mutualiste français

Lors de l'assemblée générale du 28 septembre dernier les délégués ont approuvé à la majorité la participation de La France Mutualiste comme membre fondateur de l'Union de Groupe Mutualiste (UGM) initiée par Harmonie Mutuelle, MGEN et Istya. La participation à cette UGM, dont la structure devrait être finalisée au 1er semestre 2017, permet à La France Mutualiste d'entrer dans le 1er groupement mutualiste français, où elle sera la seule entité proposant de l'épargne.

- **10 M** de personnes protégées
- **9 Mds €** de chiffre d'affaires
- **7,5 Mds €** de chiffre d'affaires assurance
- **1,5 Mds €** de chiffre d'affaires social, sanitaire et médico-social
- **4,1 Mds €** de fonds propres et réserves
- **30 000** salariés dont 17 000 dans les activités de soins et de services.

Actus contrats

Retraite mutualiste du combattant : une nouvelle opportunité de verser davantage

Le plafond majorable de la Retraite Mutualiste du Combattant (RMC) a été porté à 1 755 €, suite au relèvement de la valeur du point servant au calcul des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (arrêté publié au journal officiel du 6 septembre 2016). Cela a pour conséquence une augmentation de vos possibilités de versement vous permettant d'augmenter votre retraite et de bénéficier d'avantages fiscaux.
Ces versements effectués en 2016 sur votre contrat RMC.

- sont déductibles de votre revenu net imposable 2016 s'ils servent à financer une rente viagère majorée constituée avec l'aide de l'État* ;
- permettent d'augmenter votre rente qui est exonérée de l'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux dans la limite du plafond majorable ;
- participent aussi à la constitution d'un capital transmissible hors succession dans les conditions avantageuses de l'assurance-vie (si vous avez opté pour le régime à capitaux réservés).

Profitez de l'augmentation du plafond majorable avant la fin de l'année 2016 !

Pour cela, prenez rapidement contact avec votre conseiller mutualiste.
Il fera le point sur vos possibilités de versement personnalisées afin d'optimiser votre Retraite Mutualiste du Combattant.

ATTENTION : étant donné les délais postaux, nous vous conseillons d'envoyer vos versements au siège à Paris, au plus tard le 22 décembre si vous souhaitez bénéficier de déductions fiscales sur votre revenu 2016.

* Dans la limite d'un plafond de rente fixé chaque année par l'État.

Donnez-nous votre avis !

Ce magazine est le vôtre. L'équipe de rédaction le conçoit pour vous. Aujourd'hui, vous avez la parole pour nous dire ce qui vous plaît ou ce que vous aimeriez voir évoluer, sur le fond et sur la forme.

1 – Lisez-vous ce magazine ?
- ☐ Toujours
- ☐ Parfois
- ☐ Rarement

2 – Comment jugez-vous son contenu ?
- ☐ Très intéressant
- ☐ Plutôt intéressant
- ☐ Peu intéressant
- ☐ Pas du tout intéressant

Commentaires . . . . . .
. . . . . .

3 – Comment jugez-vous sa présentation ?
- ☐ Très lisible et attractive
- ☐ Plutôt lisible et attractive
- ☐ Peu lisible et attractive
- ☐ Pas du tout lisible, ni attractive

Commentaires . . . . . .
. . . . . .
.

4 – Quels types d'articles aimez-vous :

Articles courts	☐ pas du tout	☐ un peu	☐ plutôt bien	☐ beaucoup
Dossiers de fond	☐ pas du tout	☐ un peu	☐ plutôt bien	☐ beaucoup
Portraits ou Interviews	☐ pas du tout	☐ un peu	☐ plutôt bien	☐ beaucoup
Focus chiffres ou schémas	☐ pas du tout	☐ un peu	☐ plutôt bien	☐ beaucoup
Photos légendées	☐ pas du tout	☐ un peu	☐ plutôt bien	☐ beaucoup

5 – Quels types de sujets aimez-vous ou attendez-vous dans ce magazine :

	pas du tout	un peu	plutôt bien	beaucoup
Des conseils pour la gestion de votre patrimoine	☐	☐	☐	☐
Des informations sur les produits et services de La France Mutualiste	☐	☐	☐	☐
Des informations sur la vie mutualiste	☐	☐	☐	☐
Des informations sur l'actualité de l'épargne-retraite et l'assurance-vie	☐	☐	☐	☐
Des articles sur le monde de la Défense et le devoir de mémoire	☐	☐	☐	☐
Des articles sur l'engagement social et solidaire	☐	☐	☐	☐
Des articles consacrés à la santé	☐	☐	☐	☐
Des sujets de société	☐	☐	☐	☐
De l'actualité culturelle	☐	☐	☐	☐
La mise en valeur de réalisations d'adhérents	☐	☐	☐	☐
Des jeux	☐	☐	☐	☐
Courrier des lecteurs	☐	☐	☐	☐

Commentaires . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

6 – Classez, par ordre de préférence, les types de formules qui vous conviennent le mieux :
- ☐ Un magazine en version imprimée
- ☐ Un magazine en version numérique consultable sur ordinateur, smartphone, tablette
- ☐ Des articles et reportages à découvrir sur les réseaux sociaux

7 – Êtes-vous seul à lire ce magazine ou le partagez-vous avec vos proches ?
- ☐ Seul
- ☐ Je partage

8 – Avez-vous une suggestion ou une remarque à faire pour améliorer le magazine actuel ?
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Répondre par courrier
Remplissez cette page, et renvoyez-là à LA FRANCE MUTUALISTE Magazine Adhérents
44 avenue de Villiers
75854 Paris Cedex 17

Répondre par internet
www.lafrancemutualiste.fr
Rubrique « Magazine adhérents » sur la page d'accueil, cliquez sur le lien et répondez en direct.

Dites-en nous plus sur vous :

Vous avez entre
- ☐ 0 et 28 ans
- ☐ 29 et 45 ans
- ☐ 46 et 62 ans
- ☐ 63 et 75 ans
- ☐ 76 ans et plus

A La France Mutualiste, vous avez un contrat
- ☐ RMC
- ☐ ACTEPARGNE2
- ☐ LIVRET JEUN'AVENIR
- ☐ CONTRAT R4
- ☐ LIVRET RM
- ☐ RENTEPARGNE
- ☐ FUNEPARGNE
- ☐ BONEPARGNE

Votre numéro de département ☐

HENRI PINARD LEGRY
Avocat de la Défense

Périgourdin par son père, lorrain par sa mère, ce père de 3 enfants, passionné de photo, a réuni ses deux vies, militaire et civile, la retraite venue.
Il y a 7 ans, le général Henri Pinard Legry est devenu président de l'Association de soutien de l'armée française (ASAF – voir ci-contre), réélu chaque année depuis.

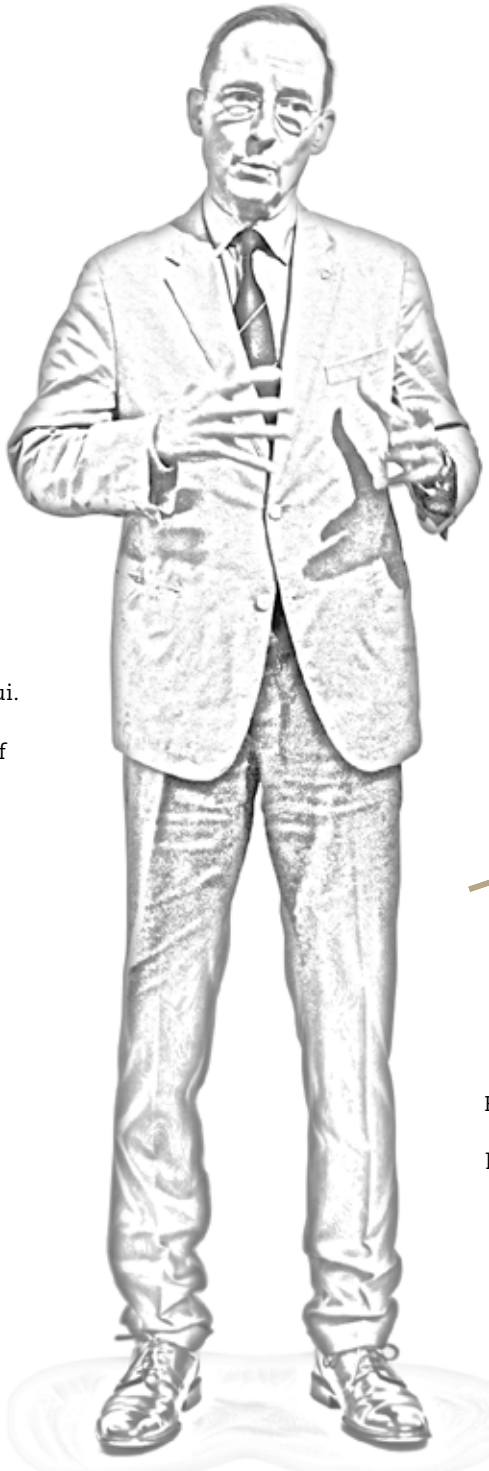

Il faut que la nation soit réunie, quand un soldat meurt, il meurt pour tous les Français. L'armée est un élément central de l'unité nationale, au-delà des tendances politiques. Si elle n'a pas le soutien de la nation, l'armée est impuissante. Or pour la soutenir, il faut la connaître.

Le président de l'ASAF est un médiateur, il est une interface entre le monde militaire et le monde civil pour vulgariser, sensibiliser. Ancien de la légion étrangère, passé par le renseignement notamment, rompu aux médias avec le Service de communication de l'armée de terre (actuelle DICoD), je suis parfois aussi légitime que des personnes d'active, d'autant que l'armée s'exprime très peu.

Rendre l'armée accessible, expliquer le plus clairement possible. Il y a un enjeu de communication aujourd'hui. Un général ne s'expose plus au combat désormais, mais c'est aussi son rôle de chef de s'exposer médiatiquement. Il a certes un devoir de réserve, mais davantage encore un devoir d'expression.

Analyser l'histoire permet de tirer des leçons. La crise de Suez par exemple est à rapprocher de ce qui se passe avec la Syrie : des alliés avec des objectifs différents. C'est aussi en ce sens que nous avons un devoir de mémoire.

Je crois à la co-construction. *« Force-les de bâtir ensemble une tour et tu les changeras en frères. Mais si tu veux qu'ils se haïssent, jette-leur du grain ».* Cette phrase de Saint-Exupéry me guide pour rencontrer toutes les personnes de bonne volonté et construire avec eux des partenariats, enrichir d'articles nos publications…

C'est un choix politique de déployer de telle ou telle manière le budget de la Défense. Faire la guerre exige une stratégie générale qui doit prendre en compte toutes les dimensions : économiques, financières, diplomatiques, industrielles, agricoles, humanitaires, éducatives…

La France Mutualiste partenaire de l'Association de soutien à l'armée française (ASAF)

Créée en 1983 en pleine période anti-militariste, l'ASAF s'est fixée pour mission de réconcilier la nation avec son armée afin que cette dernière demeure une priorité pour l'Etat et vive au cœur de la Nation.

Quatre missions :
- Sensibiliser tous les Français aux questions militaires et de défense
- Participer au devoir de mémoire et de solidarité
- Soutenir ceux qui ont servi et servent les armes de la France
- Défendre l'honneur de l'armée et de ses soldats quand ils sont injustement mis en cause.

Forte de ses 4000 adhérents – dont près de 500 associations représentant plus de 100 000 personnes -, elle est l'une des 12 associations représentatives du monde combattant reconnues et consultées régulièrement par le ministère de la Défense.

La France Mutualiste a signé une convention de partenariat avec l'ASAF et soutient notamment la parution de son hors-série sur la Grande Guerre (Cf. ci-dessous).

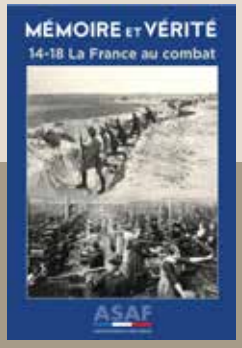

14-18 La France au combat

Loin de toute repentance et polémique, une quarantaine de textes présentent les aspects parmi les plus ignorés de la guerre de 14-18, mais aussi les plus porteurs d'enseignements pour l'avenir.

En savoir plus : www.asafrance.fr

Livres

Commando de chasse

L'ALGERIE D'UN INSTITUTEUR

Denis Roy est instituteur à Morteau dans le Jura depuis 2 ans lorsqu'il est appelé au service militaire, en septembre 1959. Mourmelon, Saumur dont il sort sous-lieutenant, et enfin l'Algérie, notamment au Commando 51 basé à Ammi Moussa. Un récit de faits oubliés, vivant, parfois poignant et au ton juste, illustré ici et là de photographies prises par l'auteur.

Edité par l'auteur – 220 pages – 20€ + 4€ de port – denis.roy238@yahoo.fr

De l'Algérie au Kenya

AVENTURES AFRICAINES ET AMOUREUSES

C'est un roman… dont le personnage principal porte le même prénom que l'auteur, Jean-Pierre, et parle à la première personne du singulier : troublant ! Jean-Pierre, donc, n'est pas sorti indemne de la guerre d'Algérie. Ni d'avoir été rejeté, pour manque de foi chrétienne, par la famille de la femme qu'il aimait. Alors il part : Nigeria, Kenya puis retour en France. *« Le bonheur n'est jamais définitif, seulement éphémère »*

Edité par l'auteur – 244 pages – 15€ – jean-pierre.lacabanne@orange.fr

Souvenirs d'une hôtesse de l'air

DU DC3 À CONCORDE

Jean-Claude Féraud, l'auteur, est féru d'aviation et de tout ce qui touche à la conquête de l'espace. Ce roman, son deuxième, est un prétexte pour retracer l'évolution de la fonction navigante dans le transport aérien, du DC3 au mythique Concorde en passant par les Constellation, jets, et autre Boeing.

Edilivre – 254 pages – 19,50€

La sélection de l'ECPAD, agence d'images de la Défense

Frais d'expédition offerts. Voir modalités page 19

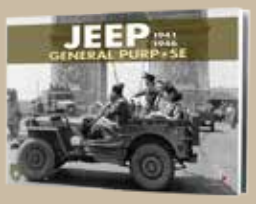

Jeep 1941-1946, General Purpose

L'Américain souriant dans sa jeep, distribuant chewing-gum et chocolat, est aujourd'hui une image inscrite dans la mémoire collective. Une image qui contribuera à faire entrer ce simple véhicule léger de l'armée américaine dans la légende. Cet album propose près de 280 photographies prises par les opérateurs des armées qui couvrent le conflit à bord de leurs jeeps Presse-Cinéma.

Ouvrage collectif - 2014 - 260 pages
Format : 21 x 29,7cm 29,50 € TTC

39-45, De la France occupée à la France libérée

Coffret de 4 documentaires :
COLLABORATIONS – un film documentaire de Catherine Monfajon

LA FRANCE SOUS LES BOMBES ALLIEES 1940/1945 – un film documentaire de Gabriel le Bomin

LES FRANÇAIS DU JOUR J un film documentaire de Cédric Condon

ILS ONT LIBERE PARIS – un film documentaire de Serge de Sampigny

4 DVD version16/9 (compatible 4/3) 2014 - 6h10 – 39,99 € TTC

Retrouver le sens des fêtes de fin d'année

Le vrai sens des fêtes de fin d'année n'est-il pas en train de se perdre ? La boulimie de nourriture et de cadeaux ne laisse-t-elle pas un arrière-goût d'insatisfaction ? L'injonction implicite d'être joyeux à ce moment-là suscite même chaque année chez certains une immense solitude.

Pourtant, cette période du solstice d'hiver marque le passage à la nouvelle année, et offre ainsi l'occasion de tirer un trait en beauté sur l'année écoulée et son lot de difficultés, pour mieux se tourner vers l'avenir, rempli d'espérance. Si les médias n'évoquent souvent que la dimension commerciale, la période de Noël et du Nouvel An est l'occasion de se tourner vers autrui, de déployer une générosité désintéressée, de partager des moments tout simples qui font du bien.

Donner de son temps pour une association, ouvrir sa porte à une personne démunie, accueillir de la famille que l'on ne voit pas souvent, ou partager sa table avec une personne seule… de nombreuses initiatives existent.
Découvrez 3 histoires vraies pour trouver des idées et, qui sait, vous donner envie d'inventer des fêtes de fin d'année différentes.

© iStockphoto

Ma famille de cœur

Interview croisée de Charles et Federica, deux amis qui passent les fêtes de fin d'année ensemble. Et si l'on pouvait faire de ses amis une famille ?

Charles, que vous évoquent les fêtes de fin d'année ?

Charles : Au risque de paraître grognon, un moment très désagréable à passer ! Je ne suis pas très proche de ma famille… et leur conception des fêtes de fin d'année – qui se résume aux cadeaux – n'est vraiment pas la mienne ! En plus, cette période coïncide avec l'entrée dans l'hiver, l'arrivée du froid et le manque de lumière. Bref, c'est l'horreur !

Du coup, comment fêtez-vous le réveillon de Noël ou du Nouvel An ?

Charles : Jusqu'en 2014, je restais seul chez moi et c'était très bien comme ça… mais depuis l'année dernière, je rejoins Federica, qui réside en Italie avec sa famille.

© DR

© DR

Federica : Noël et le nouvel an, c'est pour ma famille un moment de partage et d'émotions fortes, depuis toujours. Alors, quand j'ai appris que Charles allait à nouveau passer les fêtes tout seul, j'ai tout de suite eu envie de lui ouvrir les portes de notre maison. Ca coïncidait avec une période où je n'allais pas bien du tout, suite à de mauvais résultats de santé… je venais d'apprendre que mon cancer du sein s'était métastasé. Vous imaginez bien que c'est dans ces moments que l'on a particulièrement besoin du soutien de ses proches.

Comment sa présence vous a-t-elle aidée ?

Federica : La fin d'année nous donne l'occasion de nous retrouver hors du train-train quotidien, pour s'amuser, quelles que soient les circonstances. Avec Charles, nous vivons des fêtes intenses humainement… en passant facilement des larmes aux éclats de rire ! Oui, c'est important de rigoler, surtout aujourd'hui !

Charles : Mon secret pour faire rire Federica, c'est de chanter extrêmement mal des chansons populaires italiennes ! Je peux vous montrer si vous voulez…

Federica, lui coupant la parole : Non, Charles… je t'en supplie, une autre fois !

"J'ai trouvé une famille qui m'accueille comme un des siens"

Du coup, Charles, vous êtes maintenant réconcilié avec les fêtes de fin d'année ?

Charles : Ça me fait bizarre de vous répondre… oui !
Mais j'ai trouvé une famille qui m'accueille comme un des siens. Je prends enfin plaisir à préparer le sapin, à cuisiner, à faire des jeux de société ! Et je redécouvre mon amitié avec Federica, qui n'a jamais été aussi forte. Alors que beaucoup de nos amis communs l'ont laissé tomber – au passage, c'est fou comme la maladie fait fuir les gens…

Et qu'avez-vous prévu cette année ?

Federica : Bien entendu, Charles, tu es à nouveau convié…

Charles : Tu es sûre ? Tant pis pour vous, je reviens vous embêter en 2016 !

© iStockphoto

© DR

© iStockphoto

© iStockphoto

L'inconnue du deuxième étage

Mathilde a deux enfants en bas âge.
Depuis sa séparation d'avec son mari il y a deux ans et demi, elle habite dans le 19e arrondissement à Paris, au troisième étage d'un immeuble… où elle ne connaissait personne jusqu'en mai dernier !

« Quand on se croisait dans les escaliers, on se contentait d'un bonjour », se rappelle Mathilde. C'est la fête des voisins qui lui a permis de briser la glace. Créé en 1999 par un adjoint au maire du 17e arrondissement, cet événement a lieu généralement le dernier vendredi du mois de mai et offre aux voisins la possibilité de partager un moment convivial autour d'un repas ou d'un buffet improvisé. L'occasion aussi de lutter contre la solitude qui gangrène les villes.

« J'ai fait la connaissance de Mathilde lors de cette fête dans la cour de l'immeuble… et on a tout de suite sympathisé », explique Geneviève, 83 printemps en mars prochain et toujours en pleine forme. « Depuis cette rencontre, je garde de temps en temps ses deux petits quand elle en a besoin, et en échange, Mathilde me ramène des provisions lourdes à porter, notamment des bouteilles d'eau ! » Mais à mesure que les jours passent, les aspects pratiques prennent moins d'importance. « Avant d'être une personne âgée, Geneviève est un être humain avec une vie et une histoire passionnantes. Rendez-vous compte… j'ai découvert que ma voisine avait vécu dans plusieurs pays d'Amérique du Sud, comme moi ! »

« Dans notre immeuble, il y a au moins deux ou trois personnes isolées. Ce n'est pas une question d'âge, mais plutôt de circonstances », estime Mathilde.
« Dans mon cas, j'ai perdu mon mari il y a trois ans, et nous n'avons jamais eu d'enfant », précise sa voisine. À l'approche des fêtes de fin d'année, une idée fait donc son chemin : convier Geneviève. « Forcément, la proposition n'est pas tombée dans l'oreille d'une sourde », s'amuse la retraitée du secteur de la santé. « J'ai passé de merveilleux réveillons de Noël et du Nouvel An avec eux en 2015. C'est tellement revigorant d'entendre les cris de joie d'enfants à l'arrivée du Père Noël et de les observer ensuite en train de découvrir leurs jouets… avec des yeux gros comme des soucoupes ! C'est le plus beau cadeau qu'on m'ait fait ! ».

« Dans tous les immeubles et tous les quartiers, à la ville comme à la campagne, il y a forcément des personnes seules ! C'est à nous de faire un pas vers elles et de recréer du lien », estime Mathilde. Il suffit simplement de frapper aux portes et de lancer une invitation…

Mode d'emploi
pour des fêtes de fin d'année autrement

• **Accueillir un réfugié chez soi**
Rendez-vous sur le site Singa.fr et inscrivez-vous sur la plateforme de mise en relation Calm…

• **Soutenir une association d'aide aux démunis**
Il existe un grand nombre d'associations locales et nationales, qui peuvent avoir besoin de bénévoles, notamment pour les fêtes de fin d'année. Parmi les plus connues, les Petits Frères des Pauvres, Emmaüs, les Restos du Cœur…

• **Inviter une personne isolée à une fête de fin d'année**
Vous pouvez contacter l'association Immeubles en fête - La fête des voisins ! Il est possible d'inscrire votre fête en ligne pour convier une personne isolée de son quartier, et même de son immeuble!
Sinon, le plus simple est peut-être de taper directement aux portes quelques semaines, voire quelques jours, avant les fêtes.

www.petitsfreresdespauvres.fr
www.restosducoeur.org
www.emmaus-france.org
www.immeublesenfete.com

Se donner pour recevoir

« Dans une période où beaucoup d'entre nous sont en quête de sens, je pense que l'on peut fêter autrement la fin d'année. En 2016, j'ai décidé de me rendre utile.

À Marseille où j'habite, je passerai les réveillons des 24 et 31 décembre auprès de réfugiés et de SDF, en tant que bénévole pour une association d'entraide. Ce sera un repas simple mais joyeux que nous partagerons tous ensemble, en mettant pour une fois de côté nos différences, ou plutôt en faisant de nos différences une richesse ! Car nous aurons beaucoup d'expériences à partager les uns avec les autres. Depuis plusieurs jours, je préviens ma famille et mes amis : « désolée, ne comptez pas sur moi cette année ». Et à ma grande surprise, les réactions sont très positives. Ma mère m'a dit : « je suis fière de toi… c'est une belle action pour Noël et le Nouvel An » ! Mais en fait, ça marche dans les deux sens. Il y a tellement de besoins d'attention et d'affection d'un côté, et tellement de possibilités d'aider des personnes en difficulté, de l'autre ! Il ne faut juste pas perdre de vue qu'en tendant la main, on reçoit forcément une main en retour ! »

Anne, habitante de Marseille (13)

Les réseaux sociaux : pour le meilleur !

Il se passe beaucoup de choses autour des fêtes sur… Facebook notamment. Si des familles ou des amis créent des groupes privés de discussion pour mieux préparer les fêtes, s'échanger des idées de cadeaux ou de recettes, d'autres utilisateurs ont eu la bonne idée de créer des événements publics autour de repas de Noël ouverts à tous. Il suffit de faire des recherches avec des mots clés, comme "réveillon", "Noël", "Nouvel An", ou avec le nom d'une localité pour trouver son bonheur, car de nombreuses initiatives existent !

En tout cas, une bonne idée, pas encore mise en oeuvre, pourrait vite trouver preneur ! Sur Facebook, il n'existe pas de groupe public dédié à la mise en relation de personnes isolées avec d'autres personnes souhaitant convier celles-ci à un repas de réveillon… A vous de passer à l'action !

Cap sur...

© Stockphoto

Paysage Alsacien à 30 Klm d'Illkirch

ILLKIRCH

Entre tradition alsacienne et ouverture sur le monde

Située en banlieue de Strasbourg, traversée par la rivière Ill à qui elle doit son nom, et du nord au sud par le canal du Rhône au Rhin, Illkirch-Graffenstaden est issue de la fusion de deux villages lors de la Révolution française. Très dynamique et festive, la ville offre à chaque saison un nouveau visage.

AGENDA

Jusqu'au 23 décembre : Fête foraine

Courant mars : Carnaval des enfants

17-26 mars : Printemps des Bretelles, festival des accordéons du monde

Mai : Maïkur (marche populaire).

Office du tourisme d'Alsace
Web : www.tourisme-alsace.com

L'HIVER, ANIMATIONS DE NOËL ET FÊTE FORAINE

Bien évidemment, fidèle à la tradition alsacienne, Illkirch s'illumine lors des fêtes de Noël. Partout où le regard se pose, ce ne sont que des vitrines et maisons décorées. Les rues se parent de décors scintillants et les façades des monuments s'illuminent.
Fin novembre, une quarantaine d'exposants issus du monde associatif et du commerce équitable s'installent pour le marché de Noël sur le parvis de l'église Saint-Symphorien : les petits chalets de bois recèlent de nombreux trésors pour les yeux des curieux et les papilles des gourmands. Les parfums enivrants de vin chaud et d'épices accompagnent les promeneurs. La fête foraine bat son plein pendant un mois : le Forum de l'Ill se transforme en un véritable parc d'attractions avec animations pour les familles, célébrations, expositions et concert de Noël par la chorale Sainte Cécile, en la présence indispensable du Père Noël !

LE PRINTEMPS, AU SON DE L'ACCORDÉON

L'année musicale démarre en rythme avec le Printemps des Bretelles, festival des accordéons du monde, organisé dans différents lieux de la ville. Il dure une dizaine de jours et accueille plus de 500 artistes au cours de plus de 75 spectacles.

© Mairie d'Illkirch

Hôtel de ville d'Illkirch

© Mairie d'Illkirch

Quai Niederbourg

© Mairie d'Illkirch

Animation de noël

© Stockphoto

Kugelhof

PENDANT L'ÉTÉ, FEUX D'ARTIFICE, BAIGNADE ET PÉTANQUE

Le 21 juin, pour la Fête de la Musique, la ville accueille des centaines de musiciens sur plusieurs scènes.
En juillet, diverses animations sont proposées sur le Cours et le parvis de l'Illiade : bal populaire et feu d'artifice du 14 juillet, pour rester fidèle à la tradition, mais aussi les Masters de Pétanque, événement incontournable, rassemblant les meilleurs joueurs du monde.
Illkirch est particulièrement agréable lors des grosses chaleurs, car plusieurs endroits de la ville et de ses environs ont été exploités par des carrières, formant aujourd'hui de nombreux lacs, dont le lac Achard et le Baggersee, dévolus à la baignade. Le soir, des pique-niques musicaux sont organisés dans différents lieux.

A L'AUTOMNE, DECOUVERTES FESTIVES

Chaque année en septembre, la Fête des peuples invite à un voyage gustatif, musical et artisanal sur le thème de pays étrangers. En octobre, le forum des arts permet aux artistes illkirchois de présenter leurs réalisations (peinture, sculpture, mosaïque ou photographie).

VIE ET PATRIMOINE MILITAIRE

Illkirch est une ville de garnison. Le quartier Leclerc est occupé depuis avril 2010 par le 291e Jägerbataillon de la Bundeswehr, fort de 600 hommes, ainsi que par l'état-major de la 2e brigade blindée, la 2e compagnie de commandement et de transmissions et une antenne du groupement de soutien de la base de défense de Strasbourg-Haguenau.
Le 1er régiment du génie y a été caserné de 1976 jusqu'à sa dissolution en juin 2010.
De 1966 à 1976, le quartier Leclerc accueillait le 12e régiment d'artillerie.

LIEUX DE MÉMOIRE

La ville possède des monuments et lieux historiques importants tels que le fort Uhrich datant de l'occupation de 1871-1918 (de la guerre franco-prussienne à la fin de la Première Guerre mondiale) ou encore le blockhaus, qui est une construction défensive militaire, le long du canal du Rhône au Rhin, datant de la Seconde Guerre mondiale. Un monument aux morts de la guerre 1870-1871 a été érigé place du Souvenir.

Office du tourisme d'Alsace.

LA DÉLÉGATION ALSACE (671)

De gauche à droite :
Robert GERLINGER, Francis LASSEE, Patricia ROTH-KARCHER, Pierre GROSJEAN, Caroline GIURIATO, Roland BRAND-DUBOIS

Edgar PEREZ

Francis WEYRICH

La 67e section « Alsace » de La France Mutualiste a été créée en 1988 par le président national **René Mejean** et placé sous la présidence de **Francis Weyrich,** assisté de **Bernard Bastien** et de **Jean-Pierre Halbwachs**.

Au 1er janvier 2003, elle devient la délégation Alsace et entre dans de nouveaux locaux à Illkirch, au 14 allée François Mitterrand. Depuis avril 2016, les adhérents peuvent arriver à proximité du bureau en tram.
La délégation entretient des liens étroits avec le monde militaire très présent dans la région :
152e RI « les diables rouges » à Colmar
Régiment de la Marche du Tchad à Meyenheim
2e Régiment de Hussards à Oberhoffen
54e Régiment de Transmissions à Oberhoffen
44e Régiment de Transmissions à Mutzig
Base Aérienne de Drachenbronn
Quartier Leclerc à Illkirch
Corps Européen – GSBDD à Strasbourg

Chaque année, 3 réunions d'information ont lieu du nord au sud des 2 départements alsaciens.

Nombre d'adhérents : 6038 au 31 octobre 2016
Encours géré : 161,7 millions d'euros

Président : Roland BRAND-DUBOIS
Adresse : 14, allée François Mitterrand
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h + Jeudi sur RDV.
E-mail : strasbourg671@la-france-mutualiste.fr
Tél : 03.90.40.32.04

Place de la santé : un site participatif qui veut interpeller les candidats à la présidentielle

La Mutualité Française a lancé le 1er décembre un site participatif et citoyen : placedelasante.fr. Celui-ci a vocation à recenser toutes les propositions des candidats à la présidentielle en matière de Santé et de Protection Sociale – « un sujet trop souvent absent des débats publics », a regretté Thierry Beaudet, président de la Fédération nationale de La Mutualité Française (FNMF).
Les adhérents mutualistes sont invités à examiner d'un œil critique et à mettre en débat les programmes des politiques, afin de pouvoir ensuite les interpeller. Thierry Beaudet promet de mobiliser les acteurs du monde mutualiste pour donner à la santé et à la protection sociale la place qu'elles méritent au sein de la campagne et d'être « au rendez-vous des attentes et des besoins de la population de demain ».

Source : France Mutualité

Bien dit

« Nous sommes une mutuelle, pas une société d'assurances. Une société de personnes, et non de capitaux. Nous avons des valeurs très fortes de solidarité »

Bruno Duval, directeur général adjoint Harmonie Mutuelle, dans Le Bien Public du 26 octobre

Naisssance du compte personnel retraite

L'objectif est de simplifier la relation de tout un chacun à la retraite. De fait, la démarche est extrêmement simple : on se connecte sur le site www.info-retraite.fr soit à partir de son numéro de sécurité sociale, soit en passant par France Connect, la solution sécurisée de l'Etat. En quelques clics, il est possible d'obtenir son relevé de carrière, les contacts de ses régimes et caisses de retraite, les informations sur les spécificités de son régime de retraite. Mieux, les plus de 45 ans peuvent avoir en quelques secondes une estimation de l'âge de leur départ à la retraite* et le montant correspondant des différentes retraites, de base et complémentaires, en fonction d'une évolution de carrière (5 choix de Très favorable à Aucune acquisition de droits). Les moins de 45 ans peuvent utiliser le simulateur en fonction de différents critères. L'espace est personnalisé et surtout sécurisé.

A noter : le gouvernement indique qu'à compter du 1er janvier 2019, chacun devrait pouvoir formuler une demande unique de retraite en ligne, là où actuellement les demandes doivent être déposées auprès de chaque régime de rattachement.

**Hors militaires et catégories actives en tenue*

Sources : service-public.fr, retraitesdeletat.gouv.fr

Optique : l'ordonnance n'est plus systématique

Depuis le 17 octobre 2016 (décret paru au Journal Officiel du 16 octobre), les opticiens sont autorisés à renouveler une paire de lunette sans nouvelle consultation chez l'ophtalmologiste dans certains cas d'urgence : perte ou bris de verres correcteurs. Ils sont alors tenus de réaliser un examen de réfraction et d'en transmettre le résultat au médecin prescripteur. Autre nouveauté, l'opticien-lunetier peut adapter les prescriptions de verres correcteurs en cours de validité et les prescriptions de lentilles de contact datant de moins d'un an pour les moins de 16 ans, et de moins de 3 ans pour les plus de 16 ans (dans le cadre d'un renouvellement de délivrance, après réalisation de l'examen de réfraction et sauf opposition du médecin mentionnée expressément sur l'ordonnance).

En savoir plus : www.legifrance.gouv.fr
Source : Agence fédérale d'information mutualiste (Afim)

©iStockphoto

Jeux

Mots mélangés

Proposés par notre adhérent Pierre Corbelli (13)

Retrouvez dans la grille les mots ou expressions ci-dessous. Avec les 10 lettres restantes, trouvez le mot correspondant à cette définition :
« Très appréciées par certains aux repas de Noël et jour de l'an ».

Boudin Blanc
Buche glacée
Brie
Bleu
Blanc
Cotillons
Caviar
Chapon
Clémentines
Croustades
Champagne
Cognac
Civet
Crabe
Café
Dinde
Endives
Eau
Figues
Gigot
Gambas
Glace
Huitres
Muscat
Noix
Orange
Pintadeau
Roquefort
Rosé
Rouge
Saumon
Saint Nectaire
Terrin
Tarte
Vin

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	N	O	P	A	H	C	D	E	S	O
2	C	N	A	L	B	N	I	D	U	O
3	O	C	M	R	R	A	N	N	Q	S
4	T	R	U	O	I	L	D	U	E	E
5	I	A	S	U	E	B	E	V	C	I
6	L	B	C	G	G	F	I	A	V	L
7	L	E	A	E	O	D	L	E	E	D
8	O	G	T	R	N	G	T	S	A	A
9	N	N	T	E	T	R	A	T	P	N
10	S	A	U	M	O	N	N	M	A	I
11	U	R	C	A	V	I	A	R	O	V
12	N	O	I	X	P	H	F	I	G	U
13	U	E	L	B	C	L	E	M	E	N
14	C	R	O	U	S	T	A	D	E	S

Vous nous écrivez

« *Nous recevons votre revue que nous lisons toujours avec autant d'intérêt(…)* » **M. et Mme Fouet-Lafont (03)**

« *Comme toujours je ne laisse pas passer beaucoup de temps avant de la lire intégralement (…)* » **M. Thibault (77)**

« *Parcourant les derniers documents que vous m'avez adressés, j'ai lu, avec beaucoup d'intérêt, les articles consacrés à 3 rubriques (…)* » **M. Paquet (37)**

Merci, chers adhérents, de l'intérêt que vous portez à notre revue, de vos réactions face à nos articles, de votre bienveillance face à nos faux-pas, de vos témoignages souvent touchants, de vos coups de gueule aussi, de vos contributions enfin, notamment aux pages Jeux et Livres.
Nous ne pouvons pas tout publier, mais nous répondons à chacun. Alors continuez !

Le comité de rédaction vous souhaite à tous une fin d'année dans la paix.

Solution :

Langoustes

Si vous avez des talents en jeux de chiffres ou de lettres, n'hésitez pas à nous les faire parvenir : nous les publierons dans les prochains numéros du magazine !

Adresse : La France Mutualiste
« L'alliée de votre avenir »
44, avenue de Villiers
75854 Paris Cedex 17
ava@la-france-mutualiste.fr

ecpad
AGENCE D'IMAGES DE LA DÉFENSE

Commander un livre ou un DVD
La gratuité des frais d'expédition est réservée aux lecteurs de L'alliée de votre avenir du 1er décembre 2016 au 31 janvier 2017. CODE PROMOTION : FM1216. Renseignements : 01 49 60 59 88.

- **Par internet, www.boutique.ecpad.fr**
- **Par courrier,** sur papier libre, chèque à l'ordre de **« L'agent comptable de l'ECPAD »**. **Adresse :** ECPAD, 2 à 8 route du fort, 94200 IVRY-SUR-SEINE.

La France Mutualiste
L'alliée de votre avenir
DÉCEMBRE 2016 N°54

La France Mutualiste
44, avenue de Villiers – 75854 Paris Cedex 17 – Tél. : 01 40 53 78 00 – Fax : 01 56 79 23 34
www.lafrancemutualiste.fr

Adhérente Mutualité Française

Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.

Directeur de la publication : Yvan Glasel, président – **Directeur de la rédaction :** Arnaud Ehrhardt, directeur général – **Comité de rédaction :** Christiane Bouhaben, Michel Cheminal, Brigitte Daeschler, Nicolas Flambeaux, Philippe Franco, Hervé Le Sciellour, Richard Pernod, Maud de Valicourt, Gilles de Veyrinas – **Réalisation :** un coin de paradis – www.ucp.fr – **Impression :** BLG TOUL, route de Villey-Saint-Étienne, 54200 Toul – **Dépôt légal à parution :** ISSN 1771-8031 – CPPAP n° 1119 M 07058 – Photo de couverture : © iStockphoto.

Reproduction des textes et illustrations interdite sans accord préalable. Prix au numéro : 0,30 €

LE PARRAINAGE : C'EST MUTUELLEMENT AVANTAGEUX !

POUR LE PARRAIN :
40€
OFFERTS EN CHÈQUES CADEAUX[1]

POUR LE FILLEUL :
40€
OFFERTS EN CHÈQUES CADEAUX[2]

Amis, famille, collègues...
PARRAINEZ vos proches
et profitez de l'offre parrainage.

(1) **À partir du 1er janvier 2017.** Dans la limite de 20 filleuls parrainés par an. Le montant du versement initial doit être égal au minimum inscrit au règlement mutualiste des contrats.
(2) Offre réservée aux non adhérents. **À partir du 1er janvier 2017.**

Le règlement de l'opération parrainage ainsi que le règlement mutualiste des contrats sont disponibles sur demande ou sur le site www.lafrancemutualiste.fr

Adhérents MUTUALITÉ FRANÇAISE

www.lafrancemutualiste.fr
LA FRANCE MUTUALISTE - 44, avenue de Villiers – 75854 PARIS Cedex 17
Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.

Suivez-nous !

LA FRANCE MUTUALISTE

Documentation à caractère publicitaire dépourvue de valeur contractuelle - Crédits photos : iStockphoto - 0088JUL1216